

MORTIER ADHESIF GEDIMAT

DONNEES TECHNIQUES

Poudre de couleur blanche

Haute adhérence

Temps d'emploi : 90 à 120 min

Taux de gâchage : E/P env. 56/100

Consommation : env 2 à 2,5 kg / m² de doublage

Température d'emploi : comprise entre + 5°C et + 30°C

Nettoyage des outils et des mains à l'eau.

Conservation : 9 mois en emballage d'origine, fermé, à l'abri de l'humidité en contact direct avec ce sol.

DESCRIPTION

Mortier adhésif à base de plâtre et de liants, destiné au collage de complexes d'isolation thermique ou thermo-acoustique utilisés en doublage de mur et pour le collage des plaques de plâtre en conformité avec le DTU 25.42. Usage intérieur.

DOMAINE D'APPLICATION

- Supports maçonnés (briques, béton, béton banché, béton cellulaire) sains, dénués de poussières, graisse ou huile, sans ressuage d'humidité.
- La planéité des supports ne doit pas présenter un désaffleurement ou des irrégularités de plus de 15 mm.
- Dans le cas d'un support béton banché douteux, gras, pulvérulent, application d'un primaire d'accrochage est recommandé.

MISE EN OEUVRE

PREPARATION DES SUPPORTS

Verser l'eau dans un récipient propre.

Verser la poudre progressivement dans de l'eau, puis malaxer de façon à obtenir une pâte assez épaisse.

- Quantité d'eau :

- environ 14l pour 25 kg de poudre

Laisser reposer 10 minutes une fois le mélange préparé.

Avant emploi, le mélange est rebattu légèrement afin d'obtenir une pâte épaisse.

APPLICATION DU PRODUIT

Application manuelle, soit :

- par bandes d'environ 5 à 10 cm de large, espacées de 30 cm,
 - par plots de 15 cm de diamètre, espacés de 30 cm horizontalement et 40 cm verticalement disposés sur l'isolant
- ou sur le support : 28 plots pour une plaque de 2,50 / 1,20 m (10 plots au m² en moyenne).
- Scarification à l'endroit des plots dans le cas de doublage en polystyrène extrudé ou équivalent.
 - Dans le cas d'isolants fibreux, passer au préalable un primaire d'imprégnation (mortier dilué

appliqué par bandes).

- Le panneau est appliqué contre le mur à isoler et dressé à l'aide d'une règle

REGLEMENTAIRE

Collage de complexe d'isolation thermique et/ou acoustique conformément à la norme NF EN 14496
Etiquetage Sanitaire : Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

